

Choisir son fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

3^{ème} édition





Choisir son fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

Ce guide vise à décrire les types de fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique pouvant répondre à un **problème de mobilité définitif**.

Il est destiné à toute personne en situation de handicap et éprouvant des difficultés à propulser elle-même un fauteuil roulant à propulsion manuelle soit en raison de sa déficience, soit en raison de sa situation environnementale et qui dispose de capacités cognitives permettant d'assurer la maîtrise du fauteuil motorisé.

Il est une **source d'information** en dressant principalement un panel des solutions existantes, en fonction de besoins ou de capacités résiduelles.

En effet, **votre médecin traitant est votre premier interlocuteur** : il vous orientera vers une équipe spécialisée de Médecine Physique et de Réadaptation, passage obligé pour toute prise en charge par l'assurance maladie, de ces matériels.

D'autres interlocuteurs peuvent vous aider à financer le matériel dont vous avez besoin : maison départementale des personnes handicapées (MDPH), mutuelle de santé, caisse de retraite, milieu associatif, CCAS, CLIC.



Comment utiliser ce guide ?

Ce guide vous présente **différents types de fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique** pouvant répondre à vos besoins.

Il vous encourage à vous interroger en termes de mobilité par rapport à vos **capacités physiques, à votre environnement, à votre mode de vie**, etc.

Pour vous aider dans votre choix, vous sont proposés **les avantages ou inconvénients** des différents types de matériel commercialisé, **les possibilités existantes pour motoriser** un fauteuil manuel ainsi que les matériels dédiés à des **activités spécifiques**, sans oublier comment **le piloter et les éléments indispensables à votre confort postural**.

Pour savoir comment procéder dans vos démarches, quelques recommandations vous sont listées.

En fin de guide, vous trouverez également des adresses utiles et un glossaire.

Conception et rédaction du guide :

Géraldine CATEL, ergothérapeute
Marie-Claude COMTE, infographiste
Évelyne DIAS, chargée d'études documentaires

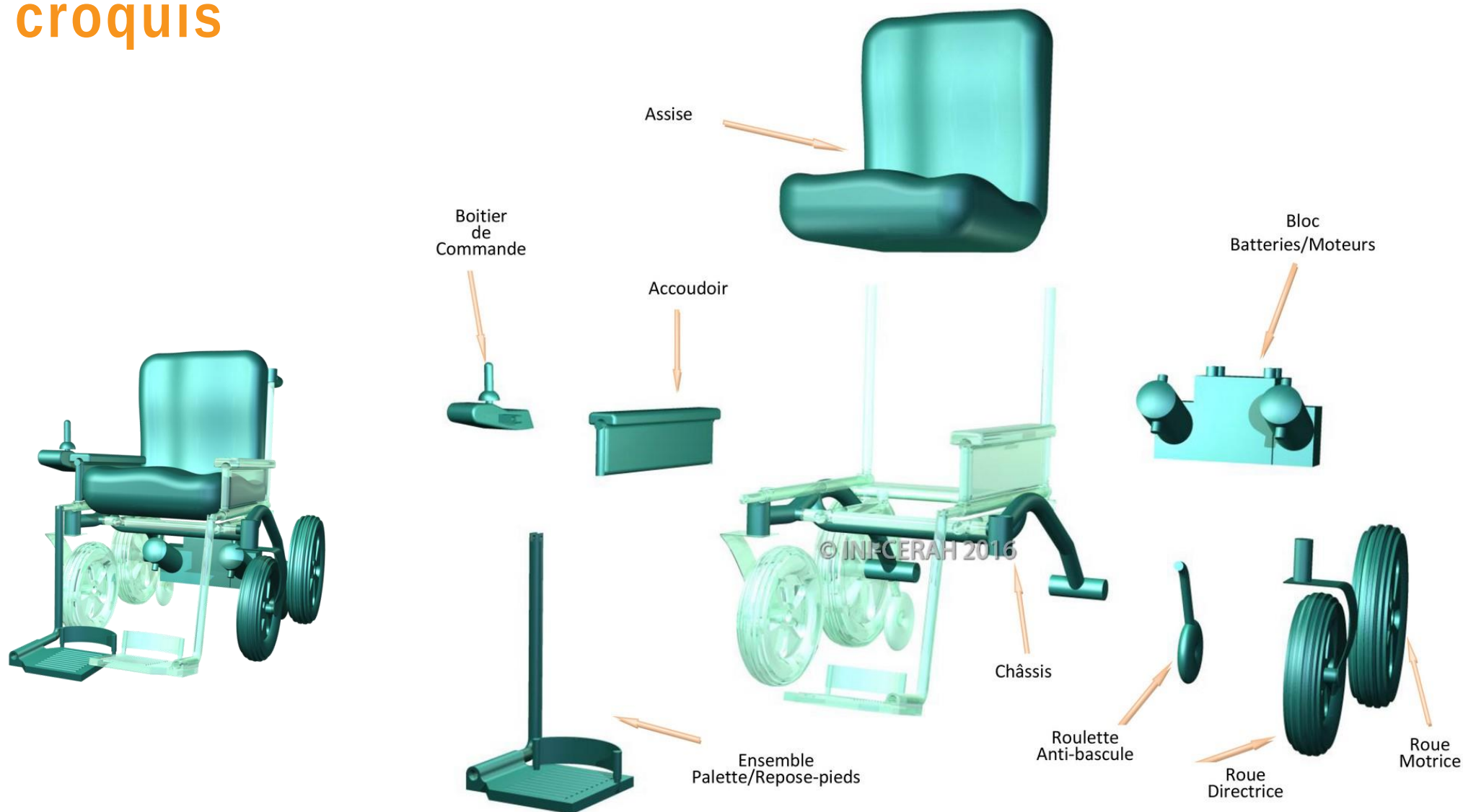


Sommaire

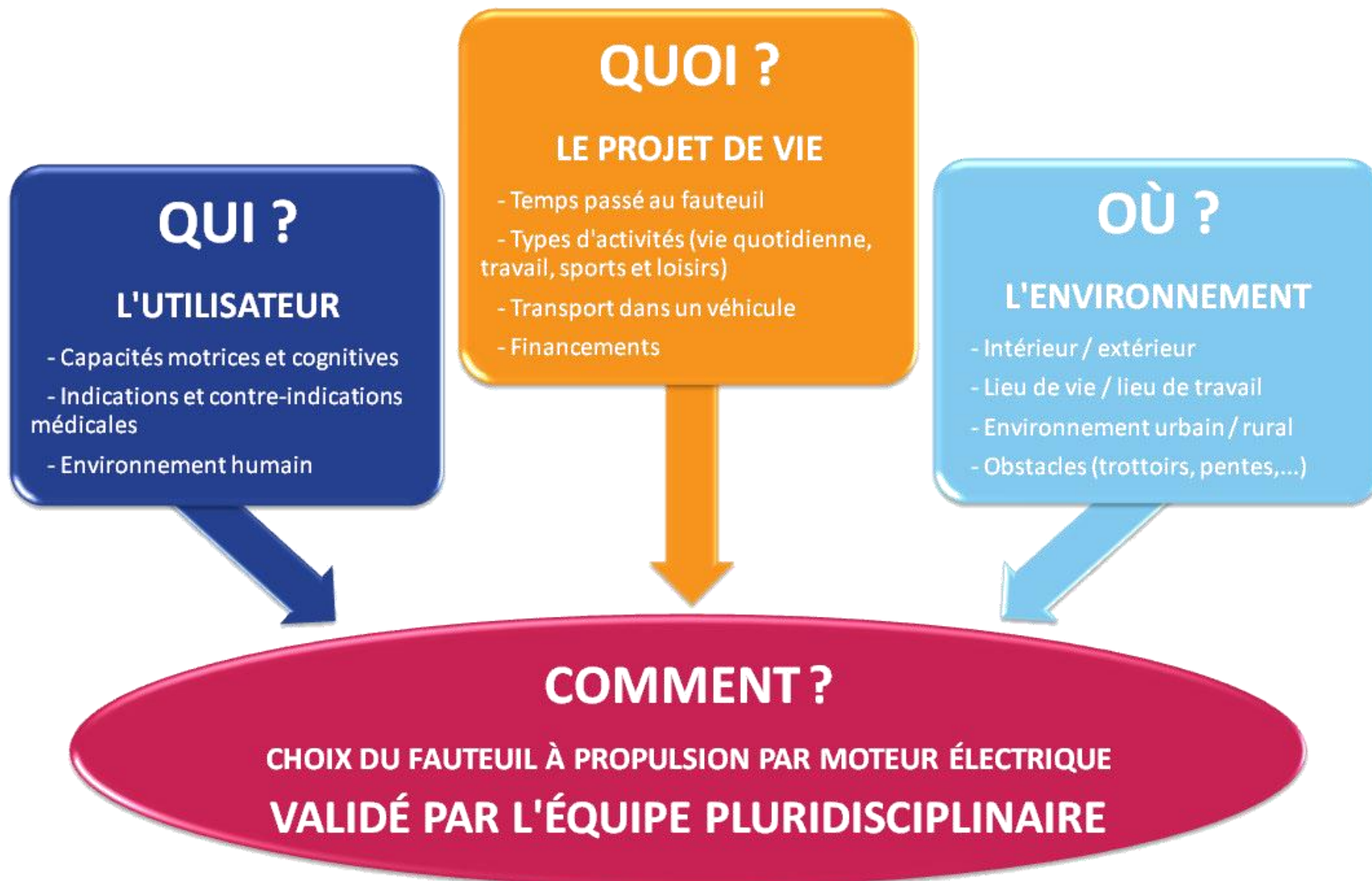
Introduction : choisir son fauteuil	1
Comment utiliser ce guide	2
Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique : croquis	4
Quelles questions se poser ?	5
Dans quel environnement utiliserai-je mon fauteuil ?	6
Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique : les types	8
Fauteuils particuliers, caractéristiques	15
Pour votre bon positionnement, pensez à	21
Comment choisir votre boîtier de commande ?	28
Entretien de votre matériel, pensez à	33
Votre sécurité routière	35
Quelques recommandations	37
Adresses utiles	39
Glossaire	40



Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique : croquis



Quelles questions se poser ?





Dans quel environnement utiliserai-je mon fauteuil roulant ?

Les fauteuils sont répartis en 3 classes : **A**, **B** et **C**, en fonction de l'usage prévu par le fabricant. Commercialement, elles sont parfois résumées par : intérieur, mixte et extérieur.

Cependant, cette terminologie peut être restrictive car d'autres facteurs sont à prendre en compte.



Fauteuils roulants **compacts et manœuvrables**, pas nécessairement capables de franchir des obstacles extérieurs.



Fauteuils roulants suffisamment **compacts et manœuvrables pour certains environnements domestiques** et capables de franchir certains obstacles extérieurs.



Fauteuils roulants de taille habituellement importante, pas nécessairement prévus pour usage domestique, mais **capables de se déplacer sur d'assez longues distances et de franchir des obstacles extérieurs**.





Les 3 classes de matériel doivent répondre aux critères suivants de **dimensionnement** et de **performances** :

	A	B	C
Autonomie minimale en km	15	25	35
Pente minimale à franchir en degré	3	6	10
Franchissement minimum en mm	15	50	100
Diamètre de giration maximum en m	2	2,8	-

Source : Norme NF EN ISO 12184 (2014)

Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique : les différents types

PROPULSION



Conduite intuitive, bonne maniabilité.
Possibilité de fonctions électriques.
Large gamme de produits et d'accessoires.
Prise en charge intégrale possible.



Passage d'obstacle plus ou moins brutal.

TRACTION



Bonne maniabilité en environnement exigüe.
Franchissement d'obstacles plus important.
Système de correction de trajectoire sur certains modèles.
Possibilité de fonctions électriques.
Large gamme d'accessoires.



Tenue de route difficile en ligne droite.
Apprentissage de la conduite non intuitif.
Peu de modèles proposés.
Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





ROUES MOTRICES CENTRALES (6 ROUES)



Conduite intuitive.
Bonne maniabilité en virage (rayon de giration moindre).
Souplesse lors des franchissements d'obstacles.
Possibilité de fonctions électriques.
Large gamme d'accessoires.



Réactivité importante en virage.
Peu de modèles proposés.
Difficulté accrue pour accéder au véhicule automobile par une rampe.



4 ROUES MOTRICES



Grande autonomie.
Accessibilité à tous les environnements extérieurs.



Peu maniable en environnement intérieur.
Peu de modèles proposés.
Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





ENFANT



Siège adapté à la morphologie des enfants.
Possibilités d'évolution de certains modèles
pour suivre la croissance.



Peu de modèles proposés.



XXL



Matériel renforcé destiné aux personnes en
surcharge pondérale.



Peu de modèles proposés.
Uniquement avec châssis rigide.
Encombrement important au regard de
l'assise.
Très peu de fonctions électriques.
Possibilité de prise en charge, avec
dépassement.



Dispositif de propulsion par moteur électrique : les différents types

Avec un moteur dans les moyeux



Poids du matériel diminué par rapport à un châssis rigide.

Possibilité de débrayage par l'utilisateur pour changer de mode de propulsion.

Démontable et pliant pour le transport en véhicule non aménagé.



Autonomie limitée au regard des batteries de faible capacité.

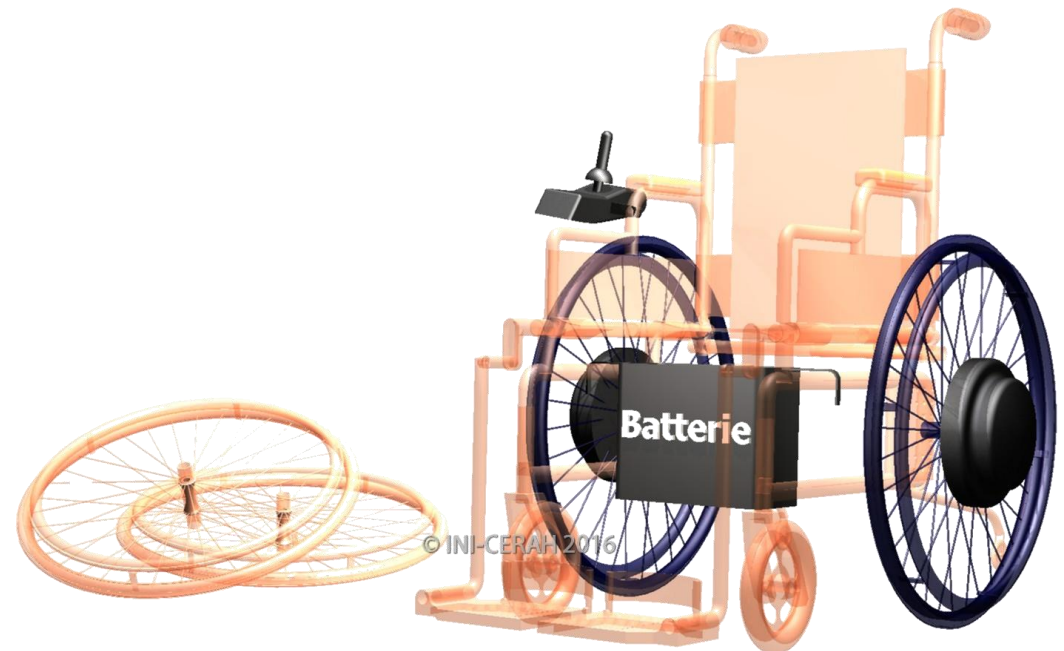
Franchissement d'obstacles limité.

Confort moindre : châssis pliant et absence de suspension.

Nécessité de transférer l'utilisateur pour réinstaller les roues d'origine.

Peu de modèles adaptables.

Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





Avec entraînement par galet



Poids du matériel diminué par rapport à un châssis rigide.

Possibilité de passer d'une propulsion manuelle à une propulsion électrique sans transfert de l'utilisateur.

Démontable et pliant pour le transport en véhicule non aménagé.



Autonomie limitée au regard des batteries de faible capacité.

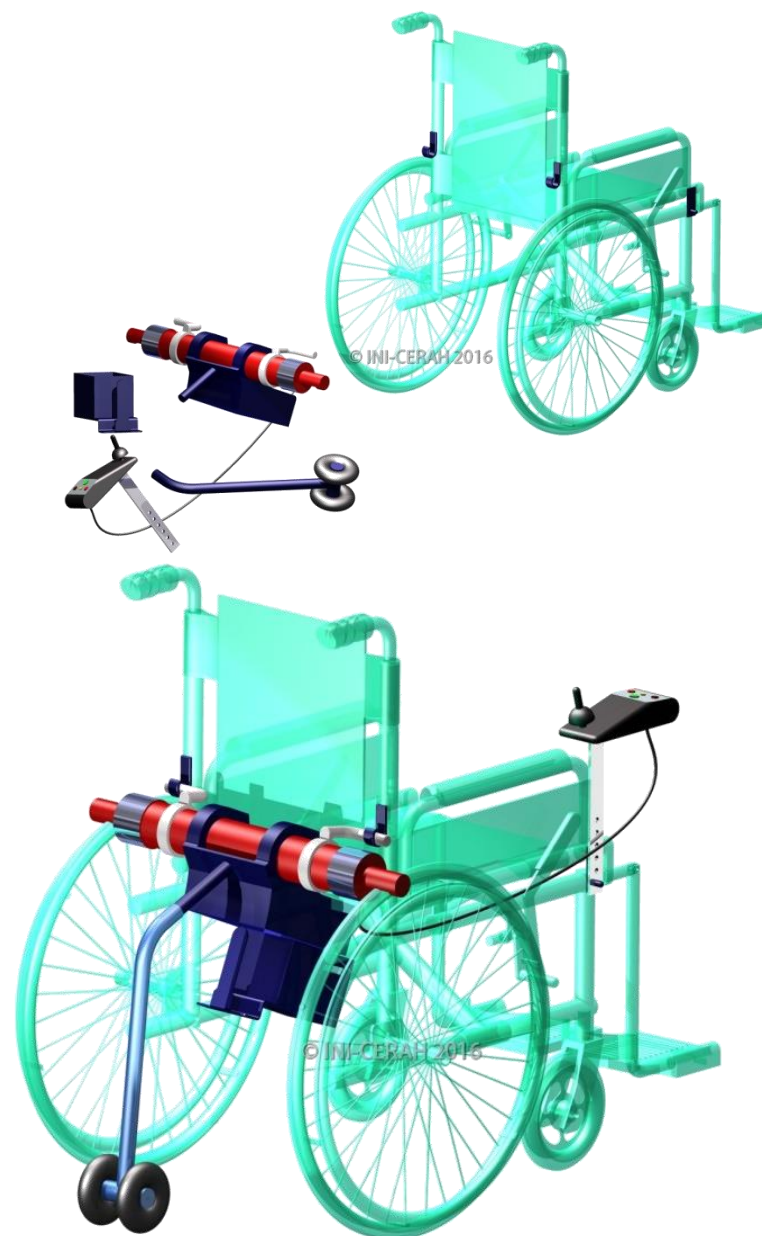
Franchissement d'obstacles limité.

Confort moindre : châssis pliant et absence de suspension.

Nécessité de transférer l'utilisateur pour réinstaller les roues d'origine.

Peu de modèles adaptables.

Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





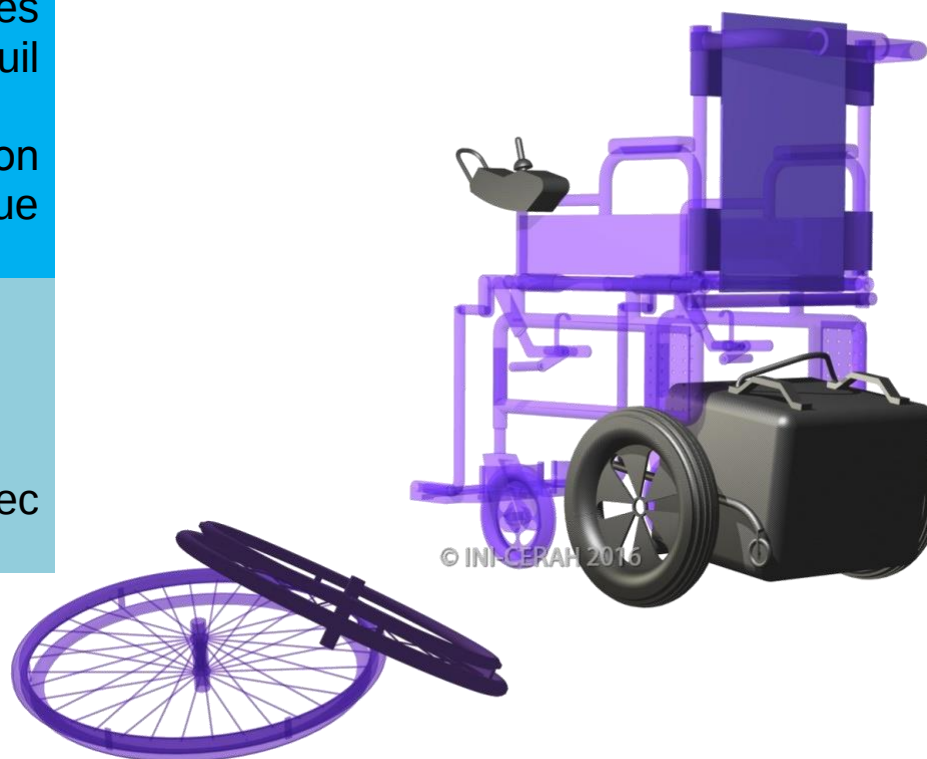
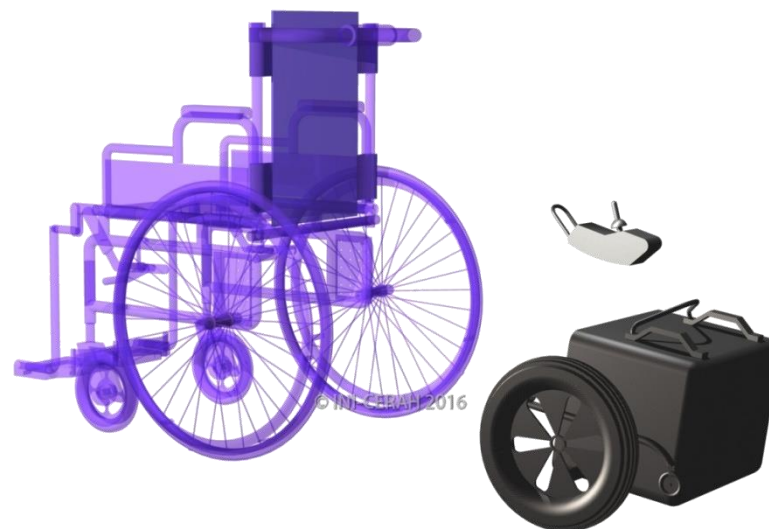
Avec un bloc moteur à l'arrière



Poids du matériel diminué.
Démontable et pliant pour le transport en véhicule non aménagé.
Possibilité d'adapter les modèles commercialisés du système sur fauteuil roulant à cadre rigide.
Possibilité de passer d'une propulsion manuelle à une propulsion électrique sans transfert de l'utilisateur.



Autonomie limitée.
Franchissement d'obstacles limité.
Peu de confort.
Peu de modèles adaptables.
Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





Dispositif d'assistance électrique à la propulsion



Conservation de la mobilité des membres supérieurs.

Démultiplication de l'énergie transmise, limitant les efforts et la fatigue liée à la propulsion.

Possibilité de passer en dispositif de propulsion électrique (sans joystick).

Sur un modèle du système, possibilité de différents réglages droite/gauche de la sensibilité de réaction de la main courante.

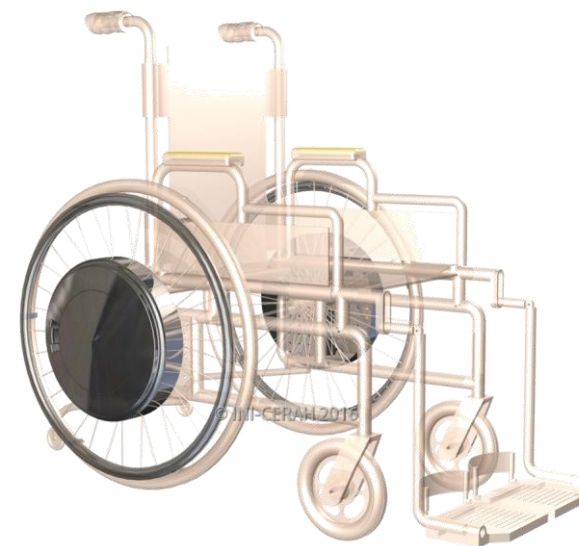
Conservation des avantages d'un fauteuil à propulsion manuelle.

Fonctionnement avec Bluetooth.



Possibilité de plusieurs types de modèle pris en charge, avec dépassement.

Selon les modèles, impossibilité d'avoir un réglage de la force indépendant à droite et à gauche.



Fauteuils particuliers, caractéristiques

MONTE-ESCALIER

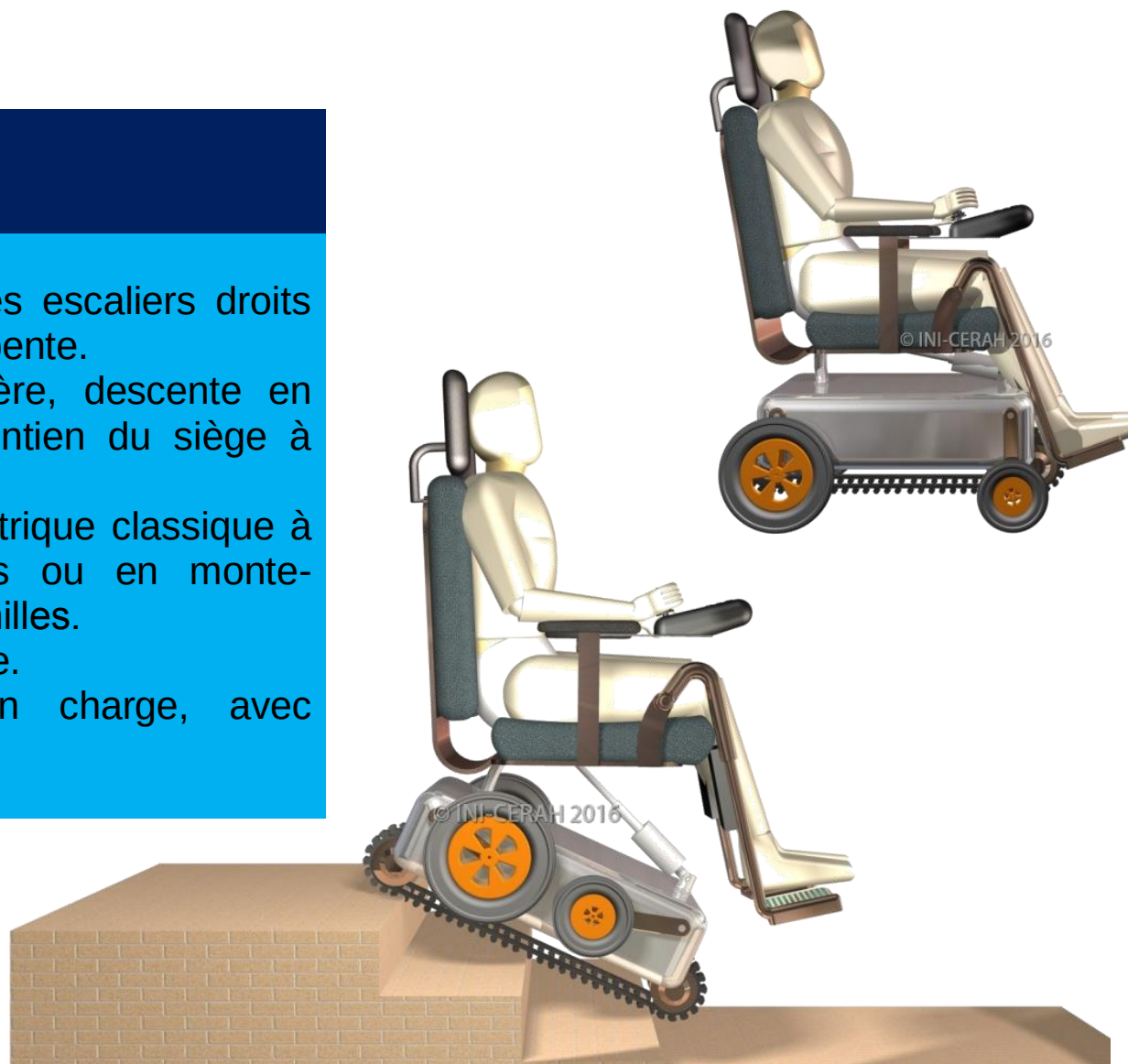
Possibilité de franchir des escaliers droits jusqu'à 33° (ou 65%) de pente.

Montée en marche arrière, descente en marche avant, avec maintien du siège à l'horizontal.

Utilisable en fauteuil électrique classique à propulsion, sur 4 roues ou en monte-escalier à l'aide de 2 chenilles.

Un seul modèle disponible.

Possibilité de prise en charge, avec dépassement.





TOUT-TERRAIN

Destiné à la pratique loisir de la randonnée (plage, forêt, chemin...).

Commandes de conduite au guidon, nécessitant l'usage des 2 membres supérieurs.

Un seul modèle disponible.

Possibilité de prise en charge, avec dépassement et sous conditions médicales dont une période d'utilisation à domicile, durant l'essai du véhicule.

Matériel généralement équipé de 4 pneumatiques type VTT, 4 suspensions, moteurs électriques de grande capacité.





SCOOTER



Moins stigmatisant qu'un fauteuil roulant.

Plusieurs types de modèle disponibles, selon les classes.

Nombreux réglages de série permettant de faciliter le transfert.

Commandes de conduite au guidon, nécessitant l'usage des 2 membres supérieurs.



Possibilité de prise en charge, avec dépassement.

Non cumulable avec un fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique.

Chargement dans un véhicule plus ou moins complexe.



* La classe A+ comprend des scooters compacts, manœuvrables et démontables, pour des environnements domestiques et capables de franchir certains obstacles extérieurs.

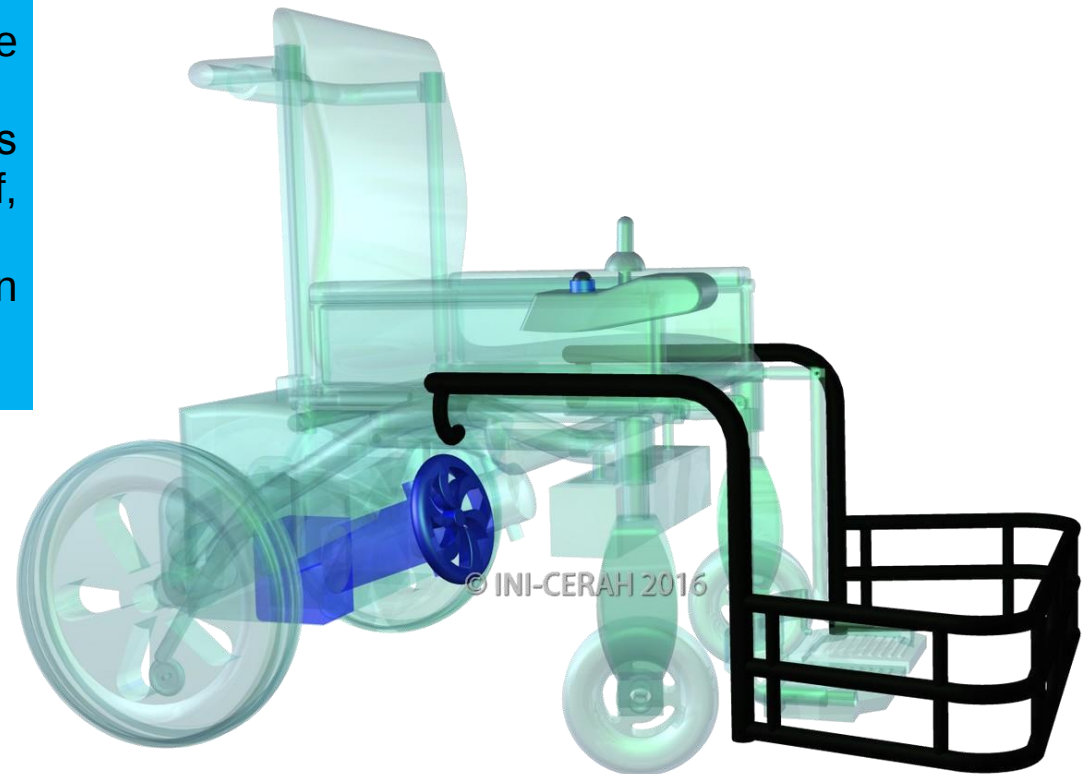


SPORT

Accès à différentes activités sportives et de loisirs.

Matériel adapté au type d'activités sportives spécifiques : football, golf, chasse,...

Un matériel dédié au football pris en charge.





GYROPODE

Technologie d'auto-équilibrage par le buste, nécessitant un maintien fonctionnel du tronc.

Comporte 2 roues parallèles et de nombreux capteurs électroniques, dont plusieurs capteurs gyroscopiques.

Direction par guidon, pouvant se faire à une main, libérant la seconde pour tenir un objet ou autre.

Matériel moins stigmatisant qu'un fauteuil à propulsion par moteur électrique classique.

Compact, manœuvrable et utilisable sur terrains variés : route, chemin, sable,...

Matériel non pris en charge.





MOTORISATION TIERCE PERSONNE

Motoriser un fauteuil à propulsion manuelle lorsque l'utilisateur n'a pas les capacités cognitives pour maîtriser un matériel à propulsion par moteur électrique et pour aider l'accompagnant en cas de différences de morphologie entre lui et l'utilisateur ou en cas d'environnement dénivelé.

Les capacités (cognitives notamment) de l'aidant doivent lui permettre de maîtriser le système en sécurité.

Adaptable sur de nombreux modèles de fauteuil.

La prise en charge est possible pour certains modèles sur le marché.





Pour votre bon positionnement, pensez à...

Dans le cadre de la préconisation, **le rôle de l'équipe pluridisciplinaire** est de vous conseiller et de vous aider à choisir **un matériel confortable et adapté à vos besoins posturaux et vos besoins de mobilité.**

Être installé quotidiennement dans un fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique provoque certaines contraintes sur le corps. Un bon positionnement doit contribuer à :

- Prévenir et limiter **les déformations** orthopédiques
- **Limiter les douleurs**
- Diminuer le **risque d'escarres**
- Améliorer la **respiration, la déglutition, la digestion, la circulation sanguine, ...**
- Préserver et améliorer **la réalisation d'activité et l'intégration sociale.**

Lorsque le prestataire vous livre le matériel choisi, il est important de bien en comprendre ses différentes fonctionnalités. Le professionnel doit prendre le temps de correctement vous expliquer comment se servir de votre fauteuil roulant.



LES PRODUITS D'ASSISTANCE AU POSITIONNEMENT

Pensez à : Signaler toute impression d'inconfort.

Bien que l'installation semble optimale au départ, il est possible que des **douleurs apparaissent, s'installent voire s'accroissent.**

Un bon positionnement prévient, corrige ou compense les troubles posturaux par le choix du dossier et du siège (forme, matériau), l'ajout d'éléments modulaires (cale-tronc, plot d'abduction, appui-tête,...) ou la préconisation d'une assise moulée sur mesure.

Attention

Votre accompagnant ou votre entourage qui réalisent vos transferts, doivent être conscients de la nécessité d'un bon placement dans le fauteuil afin de prévenir tous les troubles posturaux importants.





Rester assis dans la même position plusieurs heures finit par provoquer une sensation d'inconfort. **L'alternance posturale** consiste à changer régulièrement de positions grâce aux **fonctions électriques** du fauteuil :

- La **bascule d'assise**
- L'**inclinaison du dossier**
- L'**inclinaison de l'ensemble repose-jambes**
- L'**élévation de l'assise**
- La verticalisation (*cette fonction sera abordée dans un autre guide*).

La prise en charge d'un fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique à « **assise adaptée à la personne** » est conditionnée par **le besoin de stabilisation du corps** : en partie supérieure du corps ou entièrement.

Elle relève également de **l'accord du médecin conseil de la caisse primaire d'assurance maladie**, dans le cadre de la demande d'accord préalable.



LA BASCULE D'ASSISE

Pensez-y pour :

faire **varier les points d'appui** en reportant sur le dos une partie de la charge exercée sur les fesses,

vous **repositionner** contre le dossier,

lutter contre le glissement vers l'avant.

Attention

Rouler avec un angle d'assise trop important **limite la visibilité** de l'environnement et peut, selon le matériel, **générer une limitation automatique des paramètres de conduite** par rapport à la stabilité du matériel.





L'INCLINAISON DE DOSSIER

Pensez-y si :

vous présentez une **instabilité du tronc** en position assise, vous avez un **déficit de flexion d'une ou des deux hanches**, vous souffrez de **douleurs dorsales** nécessitant des modifications régulières de l'angle tronc/cuisses.

Attention

Incliner fortement le dossier, sans associer d'inclinaison d'assise favorise le **glissement vers l'avant**.

Si vous utilisez une commande déportée à la tête ou au menton, optez pour un **dossier biomécanique à compensation**, pour éviter le cisaillement et la perte de la commande. Si vous avez besoin d'une **inclinaison importante de façon permanente**, préférez les **accoudoirs parallèles** suivant l'inclinaison du dossier pour garder la bonne distance entre la main et le boîtier de commande.





L'INCLINAISON DE L'ENSEMBLE REPOSE-JAMBES

Pensez-y si :

vous êtes **limité dans la flexion** d'un ou des genoux, vous présentez **des œdèmes des membres inférieurs**, vous utilisez le fauteuil **en position « dossier incliné »**.

Attention

Les coussins appui-mollet présents sur l'ensemble repose-jambes peuvent **compliquer voire rendre impossible les transferts autonomes** avec appui podal, car les potences sont plus difficilement escamotables.

Si vous modifiez fréquemment l'angle des potences, **prévoyez un ensemble repose-jambe à compensation automatique**, permettant une correction automatique de la distance siège-palettes.





L'ÉLEVATION D'ASSISE (LIFT)

Pensez-y pour :

augmenter la hauteur sol-siège et ainsi **faciliter le transfert avec appui podal**,
faciliter **l'accès à l'environnement**,
être **à hauteur de regard** d'une personne valide.

Attention

Rouler en position « liftée » génère **une limitation automatique des paramètres de conduite** par rapport à la **stabilité du matériel**.

L'élévation d'assise sur un fauteuil augmente généralement la hauteur sol-siège minimale, **pouvant compliquer l'installation** dans l'assise ou le passage sous une table.

Si vous optez pour ce type d'assise, **le fabricant peut revendiquer un poids maximum utilisateur inférieur** à celui revendiqué sur le matériel sans cette option.





Comment choisir **votre boîtier de commande** ?

L'installation **correcte et confortable** d'une commande adaptée à vos capacités, est un élément primordial pour une mobilité sécurisée en fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique.

Un tel choix tient compte de vos possibilités **fonctionnelles et cognitives**.

Pour cela, le boîtier de commande sera adapté en terme de :

ERGONOMIE

PARAMETRAGE DE CONDUITE

POSITION DU BOÎTIER

TYPES DES COMMANDES



ERGONOMIE



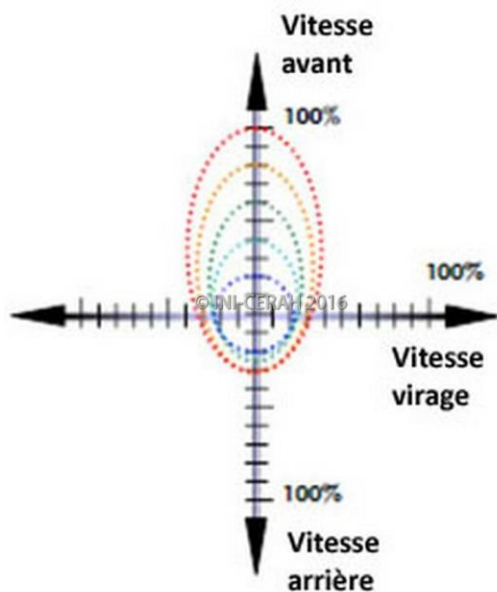
Différents modèles de boîtier existent, plus ou moins basiques ou complexes selon les fonctionnalités recherchées :

- **une commande simple avec peu de fonctions**, donc peu de boutons à privilégier en cas de troubles de la mémoire ou de la compréhension,
- **une commande plus élaborée** à privilégier en cas de handicap plus lourd, permettant une autonomie de gestion des vérins pour des changements de position et disposant d'un écran LCD pour un meilleur retour visuel de l'information.

Si vous éprouvez des difficultés à saisir convenablement le joystick du boîtier, il existe plusieurs formes de joysticks adaptés, afin de compenser les difficultés de préhension : en forme de balle de tennis pour une préhension plus globale, en forme « poignée tétra » pour une préhension par la paume de la main,...



PARAMETRAGE DE CONDUITE



Profil	Vitesse avant max	Vitesse arrière max	Vitesse virage max
1	20 %	20 %	20 %
2	40 %	20 %	20 %
3	60 %	25 %	25 %
4	80 %	30 %	30 %
5	100 %	30 %	35 %

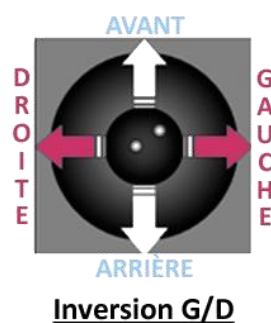
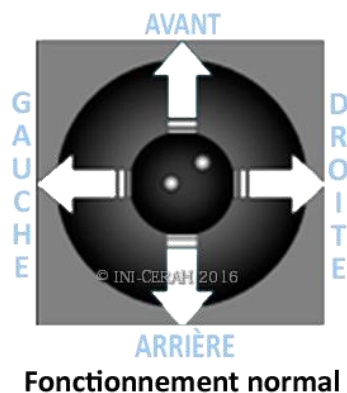
Le paramétrage est uniquement effectué par le prestataire fournissant le dispositif médical.

La programmation de ces paramètres permet notamment de déterminer des valeurs pour la **vitesse, l'accélération et la décélération**, indépendamment en marche avant, en marche arrière et en virage.

Des paramètres de conduite élevés impliquent une plus grande nervosité du fauteuil, alors que des paramètres de conduite faibles ralentiront la réactivité du fauteuil : ce qui peut être intéressant en intérieur mais pénalisant en utilisation extérieure.

Si vous éprouvez des difficultés à manipuler le joystick, la course de celui-ci peut être modifiée pour compenser des tremblements de la main ou au contraire compenser des diminutions d'amplitude. De nombreux paramètres généraux existent, l'équipe pluridisciplinaire ou votre prestataire pourront vous les détailler.

POSITION DU BOÎTIER



En cas d'impossibilité de gestion du joystick par les mains, la commande peut être positionnée à **un endroit où les capacités résiduelles permettront d'assurer la maîtrise du boîtier** : tête, menton, pied.

Dans cette configuration, le boîtier d'origine peut alors être installé à l'arrière du dossier pour offrir la possibilité à **l'accompagnant de prendre le relais si nécessaire**.

Le boîtier de commande est à positionner à l'endroit le plus adapté afin d'**assurer l'efficacité du mouvement**. Il est possible de **modifier symétriquement le sens des directions du joystick**, en fonction de la position du boîtier décidée par l'utilisateur et l'équipe pluridisciplinaire.





TYPES DE COMMANDES

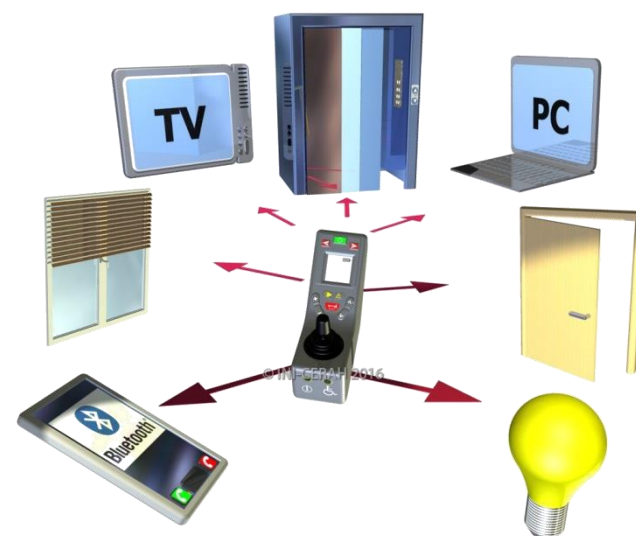


La gestion du fauteuil peut être ajustée en **adaptant le type de commande** :

gestion de toutes les fonctions du fauteuil uniquement par le **joystick**, dérivation de certaines fonctions pour agir par des **contacteurs** placés à des endroits présentant encore une mobilité, installation d'autres systèmes de commande tels qu'un joystick sensible nécessitant un faible déplacement et une force moindre, une **commande à induction**, des **boutons-contact**,...

Certaines commandes peuvent être reliées à un **dispositif de contrôle d'environnement** qui garantit une autonomie optimale (gestion d'outils informatiques, de la lumière, de portes, d'appareils Hi-fi...).

Les dernières innovations en matière d'évolution d'électronique concernent **l'association entre le boîtier de commande et un smartphone ou une tablette**, permettant une interface visuelle plus grande et une gestion de ces appareils via le joystick du fauteuil.



Entretien de votre matériel, pensez à...

Contrôlez régulièrement la pression et la surface des pneumatiques



Les pneumatiques sous gonflés ou lisses peuvent **diminuer les capacités de franchissement, fatiguer les moteurs,...**

La pression nécessaire est généralement indiquée **sur le flanc du pneumatique ou dans le guide d'utilisation.**

Nettoyez quotidiennement les tubes, les plastiques, les tissus



Le passage d'un chiffon humidifié à l'eau savonneuse enlèvera poussière, boue ou sable qui peuvent s'incruster dans les moteurs ou l'électronique, et engendrer éventuellement des pannes ou diminuer la puissance. Pensez à **contrôler également la visserie.**

Restez vigilant sur le niveau de charge des batteries



Le contrôle permanent du niveau des LED est recommandé (entre 6 et 9, du vert au rouge) et rechargez dès que la seconde diode verte s'est éteinte. Il faut éviter d'atteindre le rouge au risque d'endommager les batteries qui perdront alors leur capacité de charge.

N'hésitez pas à vous référer aux consignes du guide utilisation du fabricant pour toutes incertitudes sur les procédures de charge.

Votre prestataire sera en mesure de remplacer les batteries défectueuses à l'identique des batteries d'origine : même famille (plomb, lithium), même capacité, mêmes dimensions.



Soyez en alerte pour détecter toute anomalie de fonctionnement



Le signalement de bruit, secousse ou changement anormaux doit être fait auprès de votre prestataire.

Une attention particulière est à porter aux câbles, notamment lors de l'utilisation fréquente des fonctions électriques : **un câble endommagé ou sectionné peut influencer défavorablement le bon fonctionnement de l'électronique.**

Stockez votre fauteuil dans un lieu sec et à température ambiante



En cas de non utilisation du fauteuil pendant une longue période, il est possible de le laisser connecté au chargeur qui régulera la charge.

Votre prestataire vous fournira les explications propres à votre matériel pour son rangement et l'entretien des batteries.

N'oubliez pas la révision annuelle de votre fauteuil



Celle-ci sera réalisée par un professionnel compétent.

Les organismes de Sécurité Sociale prennent en charge **3 types de réparations sur la base de forfait annuels** : composants électriques, roues et autres (dont la sellerie) pour les fauteuils à propulsion par moteur électrique et dispositif d'assistance électrique à la propulsion.



Votre sécurité routière,

Vous circulez sur la chaussée dans votre fauteuil

Vitesse

De façon générale, la vitesse des **fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique pris en charge par les organismes de Sécurité Sociale n'excède pas 10 km/h.**

La Délégation à la sécurité routière et à la circulation routière (DSRCR) indique qu'au regard des articles du code de la route, **la personne se déplaçant avec son véhicule pour personne handicapée est assimilable à un piéton.**

En effet, le code de la route ne spécifie en rien l'allure du pas, mais la DSRCR considère -hormis l'appréciation souveraine du juge- que **la vitesse du pas est une vitesse inférieure ou égale à 6 km/h.**

Votre fauteuil roulant ne dépassant pas 6km/h ne peut pas être assimilé à un véhicule, il vous est possible d'utiliser tous les endroits réservés aux piétons et vous pouvez également circuler sur la chaussée (art. R. 412-35) **en utilisant toutes adjonctions vous permettant d'être bien visible aux yeux des conducteurs automobiles.**

Tous les fauteuils disposent à minima de réflecteurs. C'est à vous de choisir les moyens vous permettant d'être bien visible : gilet jaune, kit éclairage, kit lumière vélo...



Assurance

En matière d'assurance, **la responsabilité civile de l'utilisateur du fauteuil roulant** couvre les dégâts qu'il aurait occasionnés à un tiers.

Il est préférable de **se rapprocher de son assureur afin d'envisager avec lui, la meilleure solution assurantielle permettant une couverture la plus large possible**, surtout si vous souhaitez conduire un véhicule automobile. Et dans ce cas, ne pas omettre de lui signaler tous changements relatifs à votre aptitude à la conduite ou à la transformation de votre véhicule.



Vous circulez dans un véhicule automobile avec votre fauteuil

Matériel conforme



Les normes européennes NF EN 12183 (§ 7.4) et 12184 (§ 8.3) précisent que **tout fabricant indiquant que son fauteuil roulant peut être utilisé comme siège par une personne (de 22 kg et plus) dans un véhicule à moteur**, doit le soumettre à **des tests de collision** conformément aux normes ISO 7176-19 et ISO 10542 (attaches et retenue). Pour votre sécurité, vous devez vous renseigner auprès du fabricant ou du distributeur que **le modèle de fauteuil roulant dans la configuration qui vous est vendue, a subi les essais de collision frontale en position « sens de la marche »** conformément à la norme ISO 7176-19.

Conducteur ou passager

Assurez-vous que le fauteuil roulant est **fixé au véhicule automobile à l'aide d'un système d'attache revendiqué par le fabricant du fauteuil roulant** (par quatre points de fixation désignés : deux à l'avant et deux à l'arrière du fauteuil roulant ou par station d'arrimage)

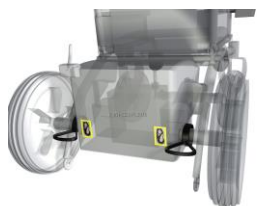
C'est la norme ISO 10542 qui définit les exigences des matériels d'immobilisation et de retenue de l'occupant adaptés, en sachant que **le système d'attache par sangles à quatre points est considéré comme la méthode d'immobilisation la plus efficace** et qu'elle est celle retenue par la norme NF ISO 7176-19.

Il est nécessaire de se conformer aux consignes d'installation définies par le fabricant.

Il faut également disposer d'un système de retenue pour l'occupant du fauteuil roulant : **une ceinture sous-abdominale et thoracique trois points fixée au véhicule automobile**. Les ceintures du fauteuil roulant dédiées au positionnement ne constituent pas un dispositif de sécurité pour le transport (sauf indications contraires du fabricant).

Côté appui-tête, si cet équipement manque (sur votre fauteuil ou dans le véhicule automobile), il vous en faut un, correctement réglé.

En tant que passager, votre fauteuil roulant doit être **positionné dans le sens de la marche** du véhicule automobile.



Accroche-taxi

Assurez-vous qu'il n'y ait pas de confusion sur ce terme : il peut s'agir de **ce qui arrime le fauteuil crash-testé utilisé comme siège dans un véhicule automobile** ou **ce qui l'arrime dans le coffre du véhicule automobile alors que vous voyagez dans l'habitacle**, évitant que votre fauteuil devienne un projectile dangereux lors d'un choc.



Quelques recommandations

La prise en charge par les organismes de Sécurité Sociale et les mutuelles/assurances santé d'un matériel adapté n'est assurée que pour les personnes : **dans l'impossibilité de propulser elles-mêmes un véhicule à propulsion manuelle** (en raison d'une déficience, en raison de leur situation environnementale) et **qui disposent des capacités cognitives suffisantes pour maîtriser le fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique**.

Muni d'une **prescription médicale** rédigée par votre médecin traitant, vous devez effectuer un essai du matériel auprès d'une **équipe pluridisciplinaire** : **constituée d'un médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation accompagné d'un kinésithérapeute ou d'un ergothérapeute**.

Son rôle est de vous remettre un certificat attestant de la bonne adéquation entre votre pathologie et le fauteuil figurant sur [la Liste des Produits et Prestations Remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la Sécurité Sociale](#), avec les caractéristiques nécessaires telles que le type d'assise et le type de commande et confirmant votre bonne maîtrise cognitive.

Si la Maison Départementale des Personnes Handicapées doit participer au financement de votre fauteuil, pensez à anticiper car la procédure peut se dérouler sur plusieurs mois.



Quelques recommandations

Dès lors, votre pharmacien ou un prestataire de matériel médical pourront vous dispenser le matériel adapté et vous informer sur son utilisation et les modalités de son entretien régulier. **Pour recevoir une liste de professionnels conventionnés, adressez-vous à votre caisse primaire d'assurance maladie.**

Les organismes de Sécurité Sociale prennent également en charge **certaines réparations** sur la base de forfaits annuels.

Lors du choix de votre matériel, un **essai à domicile est préconisé**. Le professionnel auquel vous vous adressez peut mettre à votre disposition pour quelques jours un fauteuil roulant, afin que vous puissiez l'expérimenter sur votre lieu de vie, et vérifier que vous pouvez évoluer dans votre environnement sans encombre : domicile et alentours.

Votre matériel est obligatoirement livré avec un **guide d'utilisation et d'entretien**, en langue française.

Votre fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique est garanti par le professionnel pour une **durée de 1 an à compter de la date de livraison** : cela couvre les pièces, la main d'œuvre et les frais de transport.

Pour vous informer au mieux ou vous aider à trouver le financement pour le matériel dont vous avez besoin, vous pouvez également consulter les adresses situées en page suivante.



Adresses utiles

Pour vous informer sur les matériels existants :

Institution nationale des Invalides – CERAH <http://cerahtec.invalides.fr/accueil>
Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des personnes Handicapées

1 Bellevue B.P. 50719 - 57147 Woippy cedex – Tél. 03 87 51 30 30

- La liste de tous les matériels pris en charge : <http://cerahtec.invalides.fr/doc/lppr.pdf>
- La liste des matériels crash-testés : <https://cerahtec.invalides.fr/lib/tcpdf/printcrash.php>

Pour trouver un professionnel de santé :

- Un **ergothérapeute**, pour un conseil médico-technique : www.anfe.fr
- Un **médecin de médecine physique et de réadaptation** : <https://anmsr.fr/centre-mpr/>

Pour vous aider à trouver un financement, pensez à vous rapprocher de :

- La **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** : <http://www.mdpsh.fr>
- La **Caisse d'assurance maladie** : <http://allocpam.fr/votre-cpam.html>
- Le **Conseil départemental**



Glossaire

Accompagnant

Terme regroupant l'ensemble des personnes qui vous apportent de l'aide : vos proches, aidant, tierce-personne...

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Établissement public communal intervenant pour l'aide sociale et l'action sociale. La mission première du CCAS est d'accueillir et d'informer tout public connaissant une difficulté d'ordre social, familial ou professionnel.

Demande d'accord préalable

La prise en charge de certains actes ou produits nécessite l'accord préalable de l'Assurance Maladie.

La caisse d'Assurance Maladie dispose d'un délai de 15 jours à réception de la demande pour se prononcer. L'absence de réponse dans ce délai de 15 jours vaut acceptation.

Ergothérapeute

Professionnel de la santé qui vous accompagne dans la résolution de problèmes liés à la réalisation d'activités. L'ergothérapeute évalue les difficultés, les possibilités de rééducation ou d'adaptations et aide au choix des solutions pratiques dans la vie quotidienne.

Liste des produits et prestations remboursables (LPPR)

Il s'agit de la liste des dispositifs médicaux à usage individuel pour traitements et matériels d'aide à la vie, d'aliments diététiques et d'articles pour pansements, d'orthèses et de prothèses externes, de dispositifs médicaux implantables et de véhicules pour personnes handicapées physiques pris en charge par l'Assurance Maladie.

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) traite les questions relatives aux droits des personnes handicapées et des prestations auxquelles elles peuvent prétendre (carte d'invalidité, reconnaissance du handicap, orientation vers des établissements spécialisés...).

Prescription médicale

Il s'agit de l'ordonnance du médecin vous permettant d'obtenir une prise en charge pour votre fauteuil roulant.

Prestataire délivrant des dispositifs médicaux

Pharmacien, revendeur ou distributeur, il est le professionnel qui vous vendra le fauteuil roulant adapté à vos besoins.

